TRAVAUX EN COURS DANS MELUN

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.5 du 03/01/2024	Du 02/01/2024 au 31/12/2024, de 09h00 Place Galliéni, rue Dajot et avenue de la Libération	Implantation provisoire de poteaux électriques pour l'alimentation de la base vie du chantier	NGE ES pour la SNCF	Pour information Circulation routière place Galliéni, rue Dajot et avenue de la Libération pourra être réduite. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1050 du 22/08/2024	Du 13/05/2024 au 31/01/2025, suivant les recommandations du service Voirie de la Ville Rue Edouard Branly et avenue Charles Péguy	Aménagement du TZEN 2	ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, AGILIS, EIFFAGE ENERGIE pour le Départeme nt	Pour information – arrêtés 2024.575 du 07/05/2024 et 671 du 27/05/2024 prorogés Circulation routière rue Edouard Branly interdite dans le sens place des Trois Horloges / route de Voisenon. Déviation mise en place par les rues des Castors puis Jacques Oudot. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.537 du 29/04/2024	Du 27/05/2024 au 28/02/2025 RD 1605 – rond-point de WOODI	Création d'une passerelle piétonne - voie au dessus de la Route Départementale 1605	NGE GC pour l'Agence Routière Départementale de Melun	Pour information – arrêté 2024.515 du 24/04/2024 abrogé Circulation routière sur la RD 1605 réduite d'une voie en direction de Montereau et sera interdite la nuit du mardi 28 janvier 2025, de 20h00 à 06h00. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.741 du 05/06/2024	Du 05/06/2024 au 31/12/2024 60 rue Saint-Liesne – chantier l'Epure	Livraisons et approvisionnements de chantier de construction	RP CONSTRUCTION pour	Pour information Les livraisons de chantier devront impérativement se faire 1 camion à la fois entre 09h00 et 11h00 et de 14h00 à 16h00 ou tôt le matin avant 07h00 sous validation des Services Techniques de la Ville. Aucun poids-lourd ne devra stationner sur les trottoirs ou rester en attente sur la chaussée. Une zone d'attente est prévue vers SERENICAR route de Nangis ; à charge des entreprises et chauffeurs de communiquer entre eux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.741 du 05/06/2024	Du 05/06/2024 au 31/12/2024 60 rue Saint-Liesne – chantier l'Epure	Livraisons et approvisionnements de chantier de construction	RP CONSTRUCTION pour	Pour information En ce qui concerne les livraisons poids-lourds, ces derniers devront impérativement arriver et repartir par la route de Nangis. Aucun poids-lourd ne sera autorisé à la circulation dans le boulevard de Maincy et en direction du Centre Ville. Les entreprises exécutant les travaux devront fournir obligatoirement un plan de circulation à tous les chauffeurs. Par ailleurs, la présence d'un homme trafic sera obligatoire pour les entrées et les sorties des poids-lourds. Pour toutes demandes de livraisons exceptionnelles, les entreprises devront impérativement prévenir les Services Techniques de la Ville 15 jours avant la date d'intervention. La chaussée devra impérativement rester propre aux abords du chantier.
2024.808 du 18/06/2024	Du 01/07/2024 au 31/08/2025 place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint-Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon	Aménagement de voirie	JEAN LEFEBVRE IDF, STRF, CITEOS, TERIDEAL et CHADEL pour la Ville	Pour information Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, circulation routière place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint-Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon pourra être réduite par panneaux réglementaires et/ou hommes trafic, ou interdite par panneaux réglementaires et déviée par les rues adjacentes. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1290 du 18/10/2024	Du 08/07/2024 au 20/12/2024 Route de Voisenon	Réparation et réfection du pont de Voisenon	NGE GC pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.873 du 03/07/2024 prorogé Circulation routière route de Voisenon à la hauteur du pont pourra être réduite et alternée par hommes trafic ou feux tricolores ou interdite et déviée par la rue André Malraux, l'avenue de Meaux et la RD 1605. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1051 du 22/08/2024	Du 05/08/2024 au 28/02/2025 Rue de Montaigu – Restaurant du Groupe Scolaire de Montaigu	Pose de barrières HERAS dans le Groupe Scolaire	VITTE pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.987 du 30/07/2024 prorogé L'entreprise VITTE devra impérativement signaler leur chantier en amont et en aval et devra délimiter une zone de travaux afin de travailler en toute sécurité.

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1191 du 01/10/2024	Du 30/09/2024 au 21/12/2024 Rue des Cloches et rue Sébastien Rouillard	Mise en place d'un échafaudage pour ravalement	AEC pour le Cabinet Montesquieu	Pour information Circulation routière rue des Cloches et rue Sébastien Rouillard interdite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit rue des Cloches et rue Sébastien Rouillard pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1423 du 29/11/2024	Du 21/10/2024 au 20/12/2024 Les traversées de chaussée se feront pendant les vacances scolaires de 09h00 à 16h00 Rue de la Courtille	Dévoiement du réseau gaz et mise en profondeur	TPSM pour GRDF	Pour information – arrêté 2024.1187 du 27/09/2024 prorogé Circulation routière réduite de deux voies rue de la Courtille. Pendant les vacances scolaires, une déviation sera mise en place pour les bus et les poids lourds allant sur le quai de la Courtille. Ces derniers seront déviés par le boulevard Henri Chapu. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement rue de la Courtille interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1362 du 15/11/2024	Du 28/10/2024 au 21/03/2025 Cours Théodore Monod	Pose du pilier de la Passerelle avec neutralisation de la voie partagée dans sa totalité	NGE GC pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.1312 du 24/10/2024 prorogé Circulation routière sur la voie partagée cours Théodore Monod interdite à tous véhicules, cycles et piétons. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1286 du 18/10/2024	Du 28/10/2024 au 31/01/2025 Sur le Territoire de la Ville	Pose, dépose et maintenance des guirlandes d'illuminations de fin d'année 2024	INEO INFRASTRUCTURES IDF Est	Pour information Les voies concernées pour la pose, la dépose et la maintenance des guirlandes d'illuminations de fin d'année 2024, sont les suivantes : - rue Saint-Aspais, - rue Paul Doumer, - rue Carnot, - rue du Miroir, - rue du Général de Gaulle, - rue Saint-Ambroise, - rue Saint-Etienne,

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1286 du 18/10/2024	Du 28/10/2024 au 31/01/2025 Sur le Territoire de la Ville	Pose, dépose et maintenance des guirlandes d'illuminations de fin d'année 2024	INEO INFRASTRUCTURES IDF Est	- rue et place Jacques Amyot, - rue de Boissettes, - ponts du Général Leclerc et du Maréchal De Lattre de Tassigny, - avenue Thiers, - rue du Presbytère, - Fontaine Saint-Jean sur l'esplanade et place Saint-Jean, - boulevard Victor Hugo, - place de l'Ermitage, - rue André Barchou, - avenue Galliéni, - boulevard de l'Almont, - boulevard Chamblain, - place Praslin, - rue René Pouteau.Suivant l'avancement du chantier, circulation routière interdite les lundis de 5h00 à 7h30 et à partir de 21h00 dans les rues suivantes : rues Saint Aspais, Paul Doumer, Carnot, du Général de Gaulle, du Miroir, rue du Presbytère, boulevard Victor Hugo (dans le sens montant), rue et place Jacques Amyot. Les déviations se feront par les voies adjacentes. Suivant l'avancement et les besoins des interventions, la circulation routière pourra être réduite par panneaux réglementaires sur les ponts du Général Leclerc et du Maréchal De Lattre de Tassigny, rue Saint-Etienne, rue Saint-Ambroise, place Saint-Jean, avenue Thiers, boulevard Victor Hugo (dans le sens descendant), place de l'Ermitage, rue André Barchou et avenue Galliéni, boulevard de l'Almont, boulevard Chamblain et place Praslin. Selon l'avancement et les besoins des interventions, stationnement interdit dans l'emprise du chantier et sur l'ensemble des voies énumérées ci-dessus du 28/10/2024 au 31/10/2025 (pour la pose, dépose et maintenance des guirlandes de fin d'année 2024).
2024.1319 du 29/10/2024	Du 04/11/2024 au 20/12/2024 Rue Claude Bernard	Réfection du trottoir et du parking	WIAME VRD pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.1268 du 14/10/2024 abrogé Circulation routière rue Claude Bernard : - interdite du 21/10/2024 au 25/10/2024, - en sens unique depuis le boulevard de l'Almont jusqu'à la rue Paul Valery du 26/10/2024 au 20/12/2024. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit rue Claude Bernard pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé aux travaux.

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1285 du 18/10/2024	Du 04/11/2024 au 20/12/2024 42 avenue Thiers	Travaux de ravalement	TOURRET pour l'Agence ORPI-ADALLIE	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur 3 places devant le 42, avenue Thiers pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1477 du 11/12/2024	Du 14/11/2024 au 20/12/2024 4 rue du Gâtinais	Terrassement sur branchement électrique	ECR pour ENEDIS	Pour information – 2024.1353 du 13/11/2024 prorogé Circulation routière rue du Gâtinais pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Stationnement interdit devant le 4 rue du Gâtinais sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1364 du 15/11/2024	Du 15/11/2024 au 20/12/2024 Rue Eugène Briais	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue Eugène Briais pourra être réduite ou interdite et déviée par les rues adjacentes ou déviée par le stationnement existant excepté pour les livraisons du Magasin Picard. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1363 du 15/11/2024	Du 15/11/2024 au 20/12/2024 Rue des Potiers	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue des Potiers interdite excepté pour les riverains. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1322 du 30/10/2024	Du 18/11/2024 au 27/06/2025 Contre allée de l'avenue Charles Péguy et la rue Etienne Gislon	Interdiction de stationner et de circuler de jour comme de nuit sur la totalité de la contre allée de l'avenue Charles Péguy dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	AGILIS pour ROUTES ET CHANTIERS MODERNES	Pour information Le schéma de balisage devra être respecté. La totalité du stationnement et la circulation seront interdits sur la contre-allée de l'avenue Charles Péguy entre la rue Edouard Branly et la rue Etienne Gilson. Déviation piétonne sera mise en place de part et d'autre du chantier et les accès riverains seront maintenus.

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1383 du 20/11/2024	Du 20/11/2024 au 20/12/2024 Quai Alsace Lorraine	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière quai Alsace Lorraine réduite d'une voie. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1384 du 20/11/2024	Du 20/11/2024 au 20/12/2024 Rue Paul Doumer	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ces travaux mais pourra être réduite pour permettre l'évacuation des bigs bags. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1385 du 20/11/2024	Du 20/11/2024 au 20/12/2024 Boulevard Gambetta	Renouvellement du réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Vitesse limitée à 30 km/h dans ce boulevard. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1514 du 20/12/2024	Du 25/11/2024 au 31/01/2025 Avenue Eugène Godin et RD 415A pont Notre Dame	Terrassement pour renouvellement du réseau gaz	TPSM pour GRDF	Pour information – arrêté 2024.1397 du 21/11/2024 prorogé Les travaux seront faits les nuits de 21h00 à 06h00 pour les traversées de voies et en journées de 09h00 à 16h00 pour la piste cyclable et l'avenue Eugène Godin. Circulation routière réduite d'une voie une fois à la fois sur la RD 415A Pont Notre Dame. Le schéma de balisage devra être respecté avec aménagement par GBA ou K16. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 31/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1398 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 29/08/2025 (travaux de jours et de nuits) Boulevard Gambetta et carrefour des quais du Maréchal Foch et Alsace Lorraine	Travaux de dévoiement, d'approfondissement, de reprise des branchements et de chemisage du réseau principal.	GAIA TP et SADE pour la CAMVS	Pour information Circulation routière boulevard Gambetta réduite d'une voie suivant l'avancement des travaux, côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair. Durant le mois de décembre 2024, des travaux boulevard Gambetta auront lieu de nuit de 21h00 à 06h00. Aucuns travaux ne seront autorisés durant la période du 20/12/2024 au 06/01/2025 (Fêtes de fin d'année). Stationnement côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/08/2025. Stationnement interdit sur 4 places sur le parking derrière le Monument aux Morts pour les travaux de pompage. Stationnement interdit sur 10 places sur le parking Promenade de Vaux pour l'installation de la base vie du chantier. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1515 du 20/12/2024	Du 25/11/2024 au 31/01/2025 square de Lorient	Terrassement pour extension du réseau gaz	TPSM pour GRDF	Pour information – arrêté 2024.1401 du 21/11/2024 prorogé Circulation routière square de Lorient pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 31/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1399 du 21/11/2024	Du 25/11/2024au 28/02/2025, de 08h00 à 17h00 Avenues Marc Jacquet et du Général Patton	Dévoiement des réseaux dans le cadre du TZEN 2	TPF pour ENEDIS	Pour information Circulation routière avenue Marc Jacquet réduite ponctuellement avec neutralisation de la voie la plus à droite dans les deux sens de circulation. Circulation routière sur l'avenue du Général Patton réduite par demi-chaussée et alternée par panneaux réglementaires et / ou hommes trafic et / ou feux tricolores. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1400 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 06/12/2024 25 route de Voisenon	Grutage	MEIDACO pour MES'AUTORS	Pour information Circulation routière route de Voisenon réduite d'une voie et alternée par hommes trafic. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Déviation piétonne et de la piste cyclable mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 06/12/2024.

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1450 du 05/12/2024	Du 25/11/2024 au 20/12/2024 les nuits de 21h00 à 06h00 et les journées de 09h00 à 16h00 Ponts Notre Dame et Maréchal de Lattre de Tassigny	Remplacement de tampons et carottages	SOGEA IDF pour le Département	Pour information – arrêté 2024.1393 du 21/11/2024 prorogé Travaux faits les nuits de 21h00 à 06h00 pour les carottages et les journées de 09h00 à 16h00 pour le remplacement du tampon sur la piste cyclable. Le remplacement du tampon sur le pont Notre Dame sera réalisé le 04/12/2024, de 09h00 à 16h00. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation des cycles mise en place.
2024.1417 du 29/11/2024	Du 05/12/2024 AU 20/12/2024 13 square de Lorient	Terrassement pour suppression d'une prise gaz	SERPOLLET VALENTON pour GRDF	Pour information Circulation routière square de Lorient pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 20 décembre 2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1474 du 11/12/2024	Du 09/12/2024 au 20/12/024, de 09h00 à 16h00 11 avenue Galliéni	Déchargement d'abris vélos	ALTINOVA pour la Ville	Pour information – arrêté 2024.1420 du 29/11/2024 prorogé Circulation routière avenue Galliéni pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit à la hauteur du 11, avenue Galliéni sur 9 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 12/12/2024. Déviation piétonne sera mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1449 du 05/12/2024	Du 09/12/2024 au 20/12/2024 Rue Linné	Terrassement pour raccordement AEP	VEOLIA pour la CAMVS	Pour information Circulation routière réduite d'une voie et alternée par feux tricolores. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1454 du 05/12/2024	Du 09/12/2024 au 20/12/2024 Avenue Thiers	Déploiement de la fibre et tirage de câbles	SOGETREL pour ORANGE	Pour information Circulation routière avenue Thiers réduite d'une voie. Le schéma de balisage devra être respecté (CF 4-10 et CF 4-11). Vitesse limitée à 30 km/h dans cette avenue. Stationnement interdit avenue Thiers au niveau des chambres sur 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les



			travaux.
<u></u>			

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1424 du 29/11/2024	Du 11/12/2024 au 20/12/2024 Boulevard Chamblain	Sondages	TPSM pour ENEDIS	Pour information Circulation routière boulevard Chamblain pourra être réduite. Vitesse limitée à 30 km/h dans ce boulevard. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit boulevard Chamblain sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1475 du 11/12/2024	Du 12/12/2024 au 11/12/2026 Avenue et place Galliéni	Pose de massifs béton pour branchement provisoire	SACR pour la SPL – Melun Val de Seine	Pour information Circulation routière place et avenue Galliéni pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 11/12/2026. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1493 du 13/12/2024	Du 16/12/2024 au 20/12/2024, 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00 2 rue de Boissettes	Ravalement de la façade du bâtiment avec une nacelle		Pour information Circulation routière rue de Boissettes pourra être réduite. Le schéma de déviation piétonne devra être respecté. Stationnement interdit à la hauteur du 2, rue de Boissettes à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Une déviation piétonne sera mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1476 du 11/12/2024	Du 16/12/2024 au 20/12/2024, de 09h00 à 16h00 11 boulevard Gambetta et rue Eugène Briais	Nettoyage des gouttières du parking INDIGO avec camion nacelle	CRTM pour INDIFO	Pour information Circulation routière boulevard Gambetta et rue Eugène Briais pourra être réduite. Stationnement interdit boulevard Gambetta et rue Eugène Briais devant le parking INDIGO à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1473 du 11/12/2024	Du 16/12/2024 au 20/12/2024 Quai du Maréchal Foch	Entretien paysager de la partie basse des berges de Seine	TERIDEAL pour le Service des Espaces Verts de la Ville	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. La circulation routière quai du Maréchal Foch pourra être perturbée le temps des entrées et des sorties des camions de la zone de travaux. Le schéma de balisage devra être respecté.



			Stationnement sera interdit sur plusieurs à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1478 du 10/12/2024	Du 16/12/2024 au 03/01/2025 4 rue de l'Eperon	Pose de la charpente, de la couverture et du bardage de la façade du futur Cinéma	VULCAIN pour Melun Val de Seine Aménagement	Pour information – information riverains et commerçants faite Circulation routière place Saint-Jean côté « Le Francilien » et rue de l'Eperon jusqu'à la rue Contrescarpe interdite et mise à contresens de circulation du 16/12/2024 au 03/01/2025. Le schéma de balisage devra être respecté. Les véhicules sortant du parking « INDIGO » devront emprunter la rue de l'Eperon à contresens de circulation jusqu'à la rue Contrescarpe. Stationnement de tout véhicule sera interdit à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 03/01/2025. : - rue de l'Eperon sur 3 places face à la sortie du Parking « INDIGO », - rue de l'Eperon entre la place Saint-Jean et l'entrée du parking « INDIGO », Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1481 du 11/12/2024	Du 16/12/2024 au 20/12/2024 et 06/01/2025 au 10/01/2025, de 09h00 à 16h00 (aucuns travaux ne seront autorisés durant les Fêtes de fin d'année) Rue et place Notre Dame	Curage et inspection télévisée du réseau	SNAVEB pour la CAMVS	Pour information Circulation routière rue et place Notre Dame pourra être interdite. Déviation mise en place par la rue d'Abeilard. Le schéma de balisage de la déviation devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025.
2024.1480 du 11/12/2024	Du 16/12/2024 au 20/12/2024 Rue Platrière	Ravalement de la façade du bâtiment avec une nacelle	AAE DECORATION RENOVATION pour leur compte	Pour information Circulation routière rue Platrière pourra être interdite et déviée par les rues adjacentes ou le stationnement existant. Le schéma de déviation devra être respecté. Stationnement interdit devant le 2 rue Platrière sur 4 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1503 du 17/12/2024	2 nuits de 21h00 à 06h00 (travaux sur chaussée) et 2 journées de 09h00 à 16h00 (travaux sur trottoir) du 17/12/2024 au 10/01/2025,	Curage et inspection télévisée des réseaux	SNAVEB pour la CAMVS	Pour information Circulation routière rue de la Courtille réduite d'une voie la journée et de deux voies la nuit. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en



(aucuns travaux ne seront autorisés durant les Fêtes	vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 10 janvier 2025.
de fin d'année) Rue de la Courtille devant le Centre de Détention	

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1482 du 11/12/2024	Du 19/12/2024 au 20/12/2024 4 rue de l'Industrie	Démontage de l'antenne provisoire	AXIANS MOBILE IDF pour ORANGE	Pour information Circulation routière sur le parking rue de l'Industrie pourra être interdite. Stationnement interdit sur le parking rue de l'Industrie sur plusieurs à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 20/12/2024. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1497 du 13/12/2024	20/12/2024 au 24/12/2024 Quai Pasteur	Tirage de câbles dans les chambres	VEOLIA EAU / ASSAINISSEMENT pour la CAMVS	Pour information Circulation routière quai Pasteur pourra être réduite d'une voie et alternée par feux tricolores. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement de tout véhicule interdit quai Pasteur sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 24/12/2024.
2024.1426 du 29/11/2024	2 jours entre le 06/01/2025 et 10/01/2025 306 rue Linné	Démontage d'une grue	TRIBAT CONSTRUCTIONS pour leur compte	Pour information Circulation routière rue Linné interdite par hommes trafic et déviée par les rues adjacentes. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 306 rue Linné, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1495 du 13/12/2024	1 journée dans la période comprise entre le 06/01/2025 et le 10/01/2025 23 bis route de Nangis	Raccordement fibre avec nacelle	FREE RESEAU pour la Société DELTA	Pour information Aucune restriction de circulation routière n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement interdit devant le 23, route de Nangis sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



2024.1451 du 05/12/2024	1 journée dans la période comprise entre le 06/01/205 et le 10/01/2025, de 09h00 à 16h00 29 rue Eugène Briais	de chantier	ENEDIS pour leur compte	Pour information Circulation routière rue Eugène Briais pourra être interdite et déviée par les rues adjacentes ou le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant le 29 rue Eugène Briais sur plusieurs à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------	-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1511 du 19/12/2024	Du 06/01/2025 au 28/03/2025 Rue Robert Schuman	Terrassement pour renouvellement réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue Robert Schuman pourra être réduite et alternée par feux tricolores et / ou hommes trafic. Les travaux aux abords des groupes scolaires se feront obligatoirement de 09h00 à 16h00. Déviation pourra être mise en place par les rues adjacentes ou par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue. Stationnement de tout véhicule interdit rue Robert Schuman sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/03/2025.
2024.1513 du 20/12/2024	Une demi-journée dans la période comprise entre le 06/01/2025 et le 31/01/2025, de 09h00 à 16h00 29 rue Saint-Ambroise	Intervention dans la chambre Télécom	CIRCET pour ORANGE	Pour information Circulation routière rue Saint-Ambroise réduite d'une voie. Le schéma de balisage devra être respecté (CF 4-11). Vitesse limitée à 30 km/h dans cette avenue. Stationnement interdit devant le 29 rue Saint-Ambroise sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 31/01/2025. Une déviation piétonne sera mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.1517 du 20/12/2024	Du 06/01/2025 au 17/01/2025 Parking du passage de la Gare et rue Séjourné	Grutage et de démolition de la vélo- station	La Ville, la CAMVS et ATEMCO pour la Ville	Pour information Circulation routière sur le parking du passage de la Gare et rue Séjourné pourra être réduite par panneaux réglementaires et / ou hommes trafic. Le schéma de balisage et de devra être respecté. La vitesse sera limitée à 30 km/h dans ces voies. Stationnement de tout véhicule interdit sur la totalité du parking du passage de la gare et rue Séjourné à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 17/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



2024.1516 du	07/01/2025 au 17/01/2025	Passage d'un convoi	TRANSPORTS EUROPE	Pour information – arrêté 2024.1479 du 11/12/2024 prorogé Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit du 20 au 34 boulevard Chamblain, à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025. Déviation piétonne sera en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
20/12/2024	Boulevard Chamblain	exceptionnel	SERVICES	

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1509 DU 19/12/2024	1 journée dans la période comprise entre le 07/01/2025 et le 10/01/2025 38/40 rue des Castors	Rénovation du réseau aérien avec camion nacelle	ENEDIS pour leur compte	Pour information Circulation routière rue des Castors pourra être réduite et alternée par panneaux réglementaires ou hommes trafic ou feux tricolores à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.1507 du 18/12/2024	Du 07/01/2025 au 17/01/2025 Impasse de l'Abreuvoir	Grutage pour dépose de la bulle de vente	SPMD pour EUROPEAN HOMES	Pour information Circulation routière réduite d'une voie de bus la plus à gauche. Le schéma de balisage et de déviation par les autres quais devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue. Article Stationnement de tout véhicule interdit impasse de l'Abreuvoir sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 10/01/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1452 du 05/12/2024	Du 13/01/2025 au 14/02/2025 Passage de la Gare	Terrassement pour suppression d'un branchement AEP	VEOLIA EAU pour la CAMVS	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur 6 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



Stationnement interdit devant le 14 rue des Granges sur 3 places à compter de l'ent en vigueur du présent arrêté jusqu'au 13/01/2025.	2024.1489 du 12/12/2024	Le 13/01/2025 14 rue des Granges	Dépose de protection de chantier avec une nacelle	ENEDIS pour leur compte	Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés le
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------------------------	-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1510 du 19/12/2024	Du 13/01/2025 au 24/01/2025 Pont Notre Dame	Remplacement tampon de visite de l'ouvrage d'art	SOGEA IDF pour le Département	Pour information Circulation routière sera réduite d'une voie sur la voie lente et sur la piste cyclable. Le schéma de balisage devra être respecté (CF 4-10). Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement de tout véhicule sera interdit à la hauteur du Centre de Détention (installation de la base vie) sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 24 janvier 2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1421 du 29/11/2024	Du 23/01/2025 au 14/02/2025 4 cours de la Reine Blanche	Terrassement sur le réseau gaz	STPS pour GRDF	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier Stationnement interdit à la hauteur du 4, cours de la Reine Blanche sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1512 du 19/12/2024	Du 12/02/2025 au 21/02/2025 41 avenue Thiers	Intervention sur le transformateur de distribution électrique	ENEDIS pour leur compte	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit à la hauteur du 41 avenue Thiers sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 21/025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.

